

Compte-rendu du Bureau du 10 janvier 2008

Participants : Ville de Paris (R. Paque, C. Teboul, B. Franjou), Rénovation des Halles (E. Bourguinat), comité de quartier des Halles (D. Goy-Blanquet), garant, directeur de la maison des associations du 1er

1) Local de concertation

La Ville (DU) va recruter des vacataires pour assurer une fonction d'accueil+information des visiteurs sur le projet. Elle étudie un dispositif de protection de la maquette de la Canopée exposée dans le local. Elle prépare une signalisation du local dans le site à proximité.

Il est bien prévu que le local sera utilisé pour les réunions de la concertation qui s'y prêtent (exemple : les réunions du Bureau), et pour les réunions tenues par les associations (y compris les « interassociatives »).

La question se pose de l'utilisation aussi pour des réunions publiques sur le projet que voudraient organiser des associations. Le garant estime, d'une part, que la multiplication de réunions d'information de la population sur le projet reste nécessaire y compris au bon déroulement de la concertation au sein du CPC et de ses GTT, et que le local peut y servir ; d'autre part, que la question intéresse toutes les associations membres du CPC, qu'il invite à donner leur avis sur cet usage. R. Paque indique que la Ville, qui aura le moment venu à décider sur les demandes qui lui seront présentées, ne souhaitera pas en faire un principe inscrit dans un règlement intérieur.

Il est proposé que la liste des associations impliquées dans la concertation, avec l'indication de leur objet social et de leurs coordonnées soit mise à la disposition des visiteurs dans le local : toutes les associations membres du CPC qui le souhaitent sont invitées à faire connaître leur accord pour y figurer.

2) Programme de travail jusqu'aux municipales

Réunions préparatoires à la DPA (M. Franjou) en vue du GTT précédant l'approbation de l'APS prévue fin juin 2008. M. Franjou conviera 3 réunions : en février sur la circulation piétonnière dans le site (autour de la place Basse) ; en mars ou avril sur l'organisation des espaces intérieurs (hauteur, éclairages : ce devrait être l'occasion d'évoquer l'insertion du local – sonore – prévu pour les malentendants) ; en mai sur l'organisation des espaces ouverts au public, la passerelle...

E. Bourguinat demande que soit prévu un GTT sur les questions des espaces publics.

3) GTT « Populations fragiles »

Il est proposé que ce GTT soit réuni dès après les municipales, avec l'élue qui sera chargée du projet. Pour préparer cette réunion, il est demandé à la Ville (DU) de recenser les études disponibles sur les SDF dans le quartier des Halles (il est fait allusion notamment à la Mission de la qualité de l'espace public), et aux associations de réfléchir aux témoignages à solliciter sur le quartier. Le prochain Bureau reviendra sur la question et examinera l'intérêt de prévoir une étude spécifique.

Prochaine réunion du Bureau : **jeudi 7 février, à 18 heures**, au local de concertation.

Thierry Le Roy